



CONSEILS DE FEU !

LES BATTERIES AU LITHIUM

Les batteries et les piles sont utilisées avec plusieurs appareils ; outils de construction, vélos et trottinettes électriques, ordinateurs, cellulaires, etc. Ces derniers sont souvent munis d'une pile ou d'une batterie à lithium. Saviez-vous que ces batteries comportent un risque d'incendie ?



LE RISQUE :

Ces piles et batteries peuvent surchauffées, la chaleur produite et les matériaux inflammables à proximité peuvent prendre en feu !

POINTS DE DÉPÔT



Les Julievillois sont invités à venir déposer leurs vieilles piles dans les bornes mises à leur disposition aux endroits suivants :

- Hôtel de ville
- Bibliothèque
- Écoles primaires
- Pavillon Thérèse-Savard-Côté
- Centre de la culture et du sport

AVANT DE RECHARGER

LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- Utilisez toujours le **chargeur d'origine** pour éviter une surchauffe.
- Vérifier que la pile de l'appareil ne soit pas endommagée, bombée ou gonflées.
- Respecter le temps maximal pour la recharge, cela évite aussi un vieillissement prématuré de la pile, débrancher une fois la charge terminée.
- Placer les appareils dans un endroit aéré ou ventilé, éviter de recharger vos appareils près des oreillers.
- Entreposer les anciennes piles dans des contenants non combustibles, loin de la chaleur.



IMPORTANT

Ne jetez jamais les piles et les batteries défectueuses dans la poubelle, elles pourraient exploser dans le camion de collecte.

EN CAS D'INCENDIE, ÉVACUEZ IMMÉDIATEMENT LES LIEUX ET COMPOSEZ LE 911.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES,
CONSULTEZ LE SITE WEB DE LA VILLE DANS LA SECTION SÉCURITÉ INCENDIE.